

## Conseil Municipal du 16 mars 2017

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Désiles, Coignard, Gervais, Rapicault, Ms Ledru, Lecomte, Aim, Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Esnault, Faucher,  
Absents excusés : M procuration M., M. procuration M.

### 1. Compte administratif 2016

Sous la présidence de M. Stéphane LEDRU, ADJOINT, chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil Municipal examine le compte administratif 2016 qui s'établit ainsi :

#### Budget général

##### *Fonctionnement*

Dépenses 351 495.10 € Recettes 484 664.55 €

Résultat de l'exercice : 133 169.45 €

##### *Investissement*

Dépenses 290 525.36 € Recettes 28 959.56 €

Restes à réaliser : 0 €

Résultats de l'exercice- 261 565.80€

Résultats de clôture:

Investissement : - 272 680,23 €

Fonctionnement: + 364 885.30 €

Résultat global: + 92 205.07 €

Hors de la présence de M Fouché, Président, le conseil Municipal se prononce sur le compte administratif : unanimité

#### Budget assainissement

##### *Fonctionnement*

Dépenses 5 715 € Recettes : 6 295.57 €

Résultat de l'exercice : 580.57 €

##### *Investissement*

Dépenses 501.63 € Recettes :5441.80 €

Restes à réaliser : 0 €

Résultats de l'exercice : + 4940.17€

Résultats de clôture :

Investissement : + 24 426.17 €

Fonctionnement: + 6 063.18 €

Résultat global : + 30 489.35 €

Hors de la présence de M Fouché, Président, le conseil Municipal se prononce sur le compte administratif : unanimité

## **2. Comptes de gestion**

Considérant que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 pour le budget général et le budget assainissement par le Receveur n'appelle ni observation ni réserve  
Après en avoir délibéré le conseil valide à l'unanimité les comptes de gestion du receveur

## **3. Affectation des résultats : proposition de délibérations**

### Budget général

Le conseil Municipal

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2016,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,  
Constatant que le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de :  
-Au titre des exercices antérieurs : 231 715.85€  
-Au titre de l'exercice arrêté           133 169.45 €  
-Soit un résultat à affecter :           364 885.30 €

Besoin de financement de la section d'investissement :  
Solde d'exécution de la section d'investissement hors restes à réaliser : - 272 680.23  
Solde des restes à réaliser en investissement : 0  
Affectation obligatoire : Besoin à couvrir : - 272 680.23

Décide  
l'affectation en réserve compte 1068 :   272 680.23

l'affectation de l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) 92 205.07

### Budget assainissement

Le conseil Municipal

Constatant que le compte administratif présente un résultat de la section d'exploitation de

- Au titre des exercices antérieurs : 5 482.61
- Au titre de l'exercice arrêté :           580.57
- Soit un résultat à affecter :           6 063.18

Un résultat de la section d'investissement de

- Au titre des exercices antérieurs : 19 486.00
- Au titre de l'exercice arrêté :           4 940.17
- Soit un résultat à affecter :           24 426.17

Décide à l'unanimité  
L'affectation de l'excédent d'investissement reporté (ligne 001) : 24 426.17  
L'affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) : 6 063.18

## **4. Budget 2017**

## Budget Général

Le conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget 2017 qui s'équilibre en recettes et dépenses :

Section de fonctionnement : 553 096.07 €

Section investissement : 656 847.23 €

## Budget Assainissement

Le conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget 2017 qui s'équilibre en recettes et dépenses :

Section d'exploitation : 12 165.18 €

Section investissement : 37 425.17 €

### **5. Subvention DETR**

Dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2017 le projet susceptible d'être éligible est :

1 – *Aménagement de la Rue du Lavoir, Routes de la Roche et de la Chapelle*

**Après délibération, le conseil municipal adopte le projet précité, décide de solliciter le concours de l'Etat et arrête les modalités de financement suivantes :**

Origine du financement	Montant HT
Maître d'ouvrage	158 082
Etat : subvention pour travaux d'intérêt local	16 500
Etat DETR	74 821
Montant TOTAL de l'opération	249 403.

Le conseil Municipal

- Autorise le Maire à déposer une demande au titre de la DETR 2017
- Atteste de l'inscription du projet au budget 2017
- Atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement
- Atteste de la compétence de la commune à engager ces travaux

### **6. Commerce**

Monsieur le Maire informe le conseil que la signature pour l'achat du fonds de commerce est prévue le 5 avril.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal  
fixe à l'unanimité le montant du loyer

- le logement : 200€
- le commerce : 300
  
- autorise le Maire à souscrire un contrat de location gérance avec M. Jean Charles Capparelli au nom de sa société (en cours de création) pour le commerce
  
- autorise le Maire à souscrire un bail de location avec M. Capparelli pour le logement

Séance levée à 21 h